Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'AMP du 25 juillet 2007 Salle des floralies de 16 h 30 à 19 heures

L' AMP compte 89 adhérents à jour de leur cotisation annuelle Il y a 38 membres présents et nous avons reçu 8 pouvoirs. Le quorum est atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Accueil par Jaques FLATIN

Le Président remercie l'ensemble des adhérents présents auxquels se sont joints dés le début de la séance Jean Pierre ARMAND, responsable au Conseil Municipal de tout ce qui touche au littoral et aux activités nautiques et deux maîtres nageurs sauveteurs des CRS qui assurent la sécurité sur les postes de la GRANDE PLAGE, de L ANSE DU MAUPAS et de LA TERRIERE. L'intervention de Jean Pierre ARMAND est relatée selon les annexes jointes.

Le Président rappelle que les relations avec la municipalité avaient été très tendues en fin de saison dernière, mais avec de la patience et du dialogue elles s'étaient normalisées pour devenir courtoises. Nous restons malgré tout toujours présent et actif quant à nos demandes d'amélioration de la sécurité des embarquements et débarquement de nos annexes. Peu de réalisation concernant cette amélioration semblent envisagée à court terme. On assiste régulièrement au chavirage d'annexes. Les maîtres nageurs feront un point durant l'Assemblée sur cet aspect particulier de la plaisance à La Tranche sur Mer.

Rapport moral de l'année 2006 par Daniel JUS

Composition du bureau

Calendrier des marées

Participation aux comités directeurs de la FNPPSF 2 fois cette année

Visite du stand FNPPSF lors des salons nautiques de La Rochelle et de Paris

Organisation concours de pêche et sardinade

Rallye du pertuis 43 bateaux participants dont 17 de l'AMP.

Bénédiction de la gerbe par Monsieur l'Abbé durant la messe du 15 août en hommage aux disparus en mer.

Cérémonie des disparus en mer réalisée cette année dans des conditions de tempête.

Réunion sécurité à la caserne des pompiers sur l'utilisation des fusées de détresse et sur les gestes de premier secours en cas d'accident

Assemblée générale du 24 aout 2006.

Le Rapport Moral est approuvé par la totalité des participants

Rapport financier 2006 par Bernard CULORIER

RECETTES 11 206.03€ DEPENSES 11 350.26€ DEFICIT 144 .23€

Solde du compte courant bancaire 399.45€ Solde du compte sur livret 1301.15€

Le budget est approuvé par la totalité des participants.

Point sur la journée sécurité de juillet 2007 par Jacques FLATIN

Nous avons de très bonnes relations avec les pompiers de la Tranche sur Mer dirigés par Christian LORFROY.

Cette année la formation a porté sur le sauvetage d'un homme à la mer et sur les gestes de premier secours à prodiguer avec le matériel embarqué (rames, gaffe, épuisette etc.) en cas de fracture survenue sur le bateau.

Rappel du numéro de tél. des pompiers en cas de demande d'assistance - 18 -

Par contre il n y avait pas assez de membres de l'association à cette formation et le Président a insisté sur la nécessité de la présence d'un plus grand nombre.

Cette matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié et de quelques grillades. A cette occasion une somme a été récoltée pour la SNSM qui assurent 24 h sur 24 la sécurité de toutes les personnes en difficulté en mer.

Point sur le pot de remerciement des sponsors de juin 2007 par Jacques FLATIN

Le Président remercie les membres du Conseil d'Administration qui ont œuvré auprés des commerçants pour recueillir les fonds permettant d'éditer notre calendrier des marées.

Comme nous avons changé l'heure de notre pot de remerciement il y avait une meilleure disponibilité des commerçants auxquels s étaient joints, entre autres, Monsieur le Maire de la Tranche, deux de ses adjoints, le responsable du syndicat d'initiative, le responsable de la capitainerie.

Le Président a remercié l'ensemble des sponsors sans lesquels notre calendrier des marées ne pourrait voir le jour et a encouragé les membres de l'AMP présents et absents à leur faire confiance lors de leurs achats.

Un grand merci à Jean Pierre GUITTON qui nous prête régulièrement ses infrastructures quand nous en avons besoin. Le Président a rappelé que le CNT avait besoin de nos bateaux pour assurer la sécurité lors des raids qu'il organise. Pour information 4 bateaux de l'AMP ont participé à la sécurité et Jean Claude PORCHER avait prêté son bateau lors des courses organisées le 17 juin dernier.

Point sur la réunion du 16 avril 2007 avec les Affaires Maritimes au Conseil Général par Jacques FLATIN

Jacques FATIN, Bernard ROUSSEAU, Daniel JUS accompagnés par Nono GARZI de la FNPPSF ont été reçus par Monsieur LHOURME et son collaborateur chargé de la nouvelle estacade qui remplacera prochainement celle existante qui est en piteux état.

Monsieur LHOURME nous a confirmé qu'à l'occasion de cette étude rien n'avait été prévu pour améliorer les conditions d'embarquement ou de débarquement de nos annexes.

Il est prévu au niveau de la passerelle de l'ILIENNE trois niveaux pouvant permettre aux plaisanciers d'accoster, mais rien n'est prévu pour sécuriser nos embarcations au niveau des ducs-d'Albe.

A cette occasion Jean Pierre ARMAND confirme qu'au-delà de l'utilisation comme lieu de promenade pour les plaisanciers de la Tanche (en rappelant que cette estacade serait illuminée toute la nuit) elle est principalement destinée à accueillir les passagers débarquant ou embarquant sur l'ILIENNE qui assure une liaison inter îles durant les mois de juillet et août.

Point sur l'activité de pêche de mai juin juillet par Daniel JUS

On aurait aimé pouvoir relater quelques belles journées de pêche depuis le début de la saison mais le temps n'est pas avec nous et sur les quelques sorties possibles les prises sont rares, les mouettes se complaisent dans les champs ou prés des ordures.

Il a été pris au filet fin avril et début mai des margates et quelques maigres mais maintenant les résultats sont peu encourageants.

Le beau temps va revenir et avec lui peut être le poisson mais surtout le plaisir de pouvoir sortir en mer dans des conditions satisfaisantes,

Bernard ROUSSEAU a été le premier en tout début mai à m'envoyer la photo du premier BAR de plus de 42 CM pris à la ligne avec un SHAD de couleur bleue et à ce titre il a gagné comme prévu l'apéritif.

Prévisions du concours de péche par Bernard ROUSSEAU

Si le temps ne permet pas le déroulement du concours le 18 aout , il sera décalé au mardi 21 août ou annulé si la météo reste défavorable

Réunion prévue le 17 aout à 18 heures sur le parking à remorques pour le briefing et la remise des documents et des sacs. Rien de changé par rapport à l'année dernière si ce n'est la modification des coefficients pour le BAR et la DORADE afin de répondre aux attentes des participants.

La taille minimum des poissons sera celle marquée sur les réglettes de la FNPPSF. Elle fera foi en attendant que nos grands législateurs européens décident de rectifier leurs derniers décrets relatifs aux tailles des poissons.

Les résultats seront communiqués à la fin du concours de pêche et les lots seront remis durant la sardinade.

Puis Bernard a exposé un point particulier concernant les annexes.

Pour aller de la plage à nos bateaux nous avons 2 possibilités

- 1 Soit une immatriculation AXE plus le numéro d'immatriculation de notre bateau principal pour les annexes ayant un moteur inférieur ou égal à 6 CV, pour une navigation entre la plage et le bateau principal. Dans ce cas il n'est pas nécessaire d'avoir la totalité du matériel de sécurité à bord et seul un gilet de sauvetage par passager est OBLIGATOIRE et de préférence sur le dos des passagers .(ne pas oublier non plus les rames.....)
- 2 Dans tous les autres cas pour les annexes ayant un moteur supérieur à 6 CV et ou naviguant en dehors de la zone des mouillages, la totalité du matériel de sécurité est obligatoire à bord et peut faire l'objet de rappel ou de contravention par les autorités.

Point sur l'initiation à la pêche en mer par Bernard ROUSSEAU

Pour les nouveaux adhérents ou les anciens qui le souhaitent le Vice Président organise en fonction des demandes une reconnaissance bateau des différents lieux de pêche sur notre côte avec les points remarquables et les dangers à éviter. En plus il donne des conseils concernant les différents types de pêche les plus usuels

Toute personne intéressée est priée de s'inscrire auprès de Sylvie DUPAY qui transmettra à Bernard.

Point sur la sécurité par les CRS maîtres nageurs sauveteurs

Les maîtres nageurs ont pu constater cette année un certain nombre de retournement d'annexes lors des embarquements ou débarquements avec en plus cette année un vent de Sud Ouest qui rend les manœuvres plus difficiles

A ce titre ils rappellent qu'il est impératif de piloter avec le cordon de coupe circuit attaché au poignet ou au pied pour couper instantanément le moteur en cas de chavirage et ainsi éviter les dégâts aux personnes provoqués par une hélice en mouvement.

Il faut avoir son gilet de sauvetage sur soi plutôt que dans l'annexe....!

Ils rappellent aussi les grands principes d'attaque de la vague et les trajectoires pour éviter les retournements des annexes. Ils nous proposent de faire une séance de démonstration d'embarquement et débarquement sécurisés. Rendez-vous est pris pour les premiers jours d'août.

Les maîtres nageurs sauveteurs sont présents sur 8 postes de secours à laTranche.

Ne pas hésiter à faire appel à eux en cas de besoin car il y a toujours un ZODIAC à l'eau.

Ils sont joignables par téléphone au 02 51 30 30 01 pour la plage centrale

au 02 51 30 31 72 pour la plage de la Terriére

sur le 15 par la VHF

Les CRS maîtres nageurs rappellent que l'accès à la plage avec des engins motorisés est réglementé.

Une tolérance s'exerce au niveau du chenal d'embarquement ou normalement il n y a que des plaisanciers qui rentrent ou qui sortent. (une dérogation est accordée aux professionnels du nautisme).

De plus, le départ et l'arrivée des annexes ou autres bateaux doivent toujours se faire au niveau du chenal prévu à cet effet. Ils rappellent aussi que la pratique du surf est interdite dans l'anse du Maupas.

Les maîtres nageurs confirment qu il y a 4 défibrillateurs dans les postes de secours et qu'ils sont à même d'intervenir rapidement même en mer.

Prévision pour la sardinade du 18 août par Guy CHAUVET

Guy CHAUVET et Bernard GABORIAU organiseront ce repas à partir de 13 heures après les résultats du concours de pêche sur le parking à remorques.

Cette année le menu sera moules, sardinade et le reste... sans oublier avec modération la boisson.

Ils font appel aux volontaires pour les aider le jour de la sardinade.

Ils demandent aussi des grands récipients type cuisine collective pour faire cuire les moules.

Il est prévu qu il fasse beau.....

Point sur la participation à la sécurité des raids organisés par le CNT

Le Président rappelle que le CNT a besoin d'assistance sur les deux grandes journées du 28 et 29 juillet et recommande aux adherents de participer à l'une ou à l'autre des journées ou bien durant les deux jours pour assister la sécurité mise en place.

Vous pouvez vous inscrire dés maintenant en téléphonant au secrétariat du CNT.

Le briefing par Jean Pierre GUITTON aura lieu le samedi 28 juillet à 11 heures dans la grande salle du CNT au 1^{er} étage.

Prévisions sur le vide bateau par Sylvie DUPAY

Ce vide bateau est EXCLUSIVEMENT réservé aux membres de l'AMP

Pour l'instant il y a peu de matériel à vendre.

Si vous souhaitez y participer il faut amener votre matériel avec votre nom et le prix souhaité, ce n'est pas très compliqué et il faut en profiter. D'ors et déjà vos objets peuvent être présentés sur le site MAUPAS PLAISANCIERS.COM

Prévisions sur le rallye de la mer au marais par Michel BOURDEAU

A ce jour il y a 8 bateaux de l'AMP et une vingtaine de participants.

Chacun a reçu le programme des réjouissances.

Michel rappel qu'il n'est pas obligatoire de coucher à MARANS sur son bateau car on peut organiser un co-voiturage.

Un car avait été envisagé pour faire la navette lundi soir et mardi matin et permettre de revenir coucher dans son lit douillet. Mais le coût a dissuadé tout le monde.....

C'est une ballade sympathique avec entre autre le passage d'écluses.

Michel rappelle que ce rallye est organisé conjointement avec l'association de Rivedoux qui nous avait accueillie l'année dernière lors du premier rallye du perthuis.

Information sur la communication par Sylvie DUPAY

Nouveau panneau indicateur sur le local et nouvelle disposition des infos (un très grand merci à Renaud JASPAR pour ses conseils de professionnel, à Michel BOUDREAU et à « FAFA » Michel VIAUD pour tout le travail d'aménagement et de nettoyage qu'ils ont fait au local.

Mise à jour des infos sur le tableau d'affichage près de l'embarcadère

Point sur les adhérents 2007 par Sylvie DUPAY

89 adherents à ce jour 16 nouveaux pour cette année à mi-saison 4 départs dont 2 qui n'ont plus de bateau

Tous les membres présents décident que les coordonnées de tous les adhérents pourront être communiquées aux autres adhérents et exclusivement aux adhérents par Sylvie DUPAY. Seuls les adhérents qui en feront la demande express auprès du Président verront leurs coordonnées retirées de la liste dans un souci de confidentialité.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration par Daniel JUS

Aujourd'hui le Conseil se compose de 14 membres qui est le maximum moins un défini par les statuts JACQUES FLATIN, BERNARD ROUSSEAU, BERNARD CULORIER, DANIEL JUS, GUY CHAUVET, CLAUDE THUILLIER, SYLVIE DUPAY, LOÏC CHIRON, BERNARD GABORIAU, MICHEL MARTINEAU, JEAN CLAUDE ROBLIN, JEAN CLAUDE PORCHER, MICHEL MASSON, CHRISTIAN DANIGO

Sont sortants cette année:

LOÏC CHIRON qui souhaite se désengager pour raison d'occupations professionnelles.

Au regard de tout le travail accompli pour l'association durant de nombreuses années le Conseil d'Administration vous propose de nommer LOIC CHIRON comme membre d'honneur de notre association. Cette motion est approuvée par la totalité des participants.

BERNARD GABORIAU, DANIEL JUS, JEAN CLAUDE ROBLIN sont « sortants » et se représentent. MICHEL BOURDEAU qui s'est beaucoup investi dans l'association cette année est présenté par le Conseil d'Administration afin que sa nomination soit régularisée par un vote.

MICHEL ROUX se propose de se joindre au Bureau et d'assister l'équipe du calendrier des marées pour l'année prochaine.

A l'unanimité des présents,

BERNARD GABORIAU, DANIEL JUS, JEAN CLAUDE ROBLIN sont réélus

MICHEL BOURDEAU et MICHEL ROUX sont élus.

Le Conseil d'Administration de L'AMP compte maintenant 15 membres.

Information sur la nouvelle association loisirs plaisance par Jean Claude PORCHER

Une nouvelle association de plaisanciers a vu le jour en mars 2007. Appelée LOISIR PLAISANCE NAUTIQUE, sont but est d'organiser des sorties en mer et des rallyes.

Son siège social est situé à la Roche sur Yon.

Son Président est monsieur ALLIOT

La secrétaire est Madame Emmanuelle LE GUELT.

Ils organisent le deuxième rallye du perthuis le 5 août prochain.

Jean Claude PORCHER et Jacques FLATIN y participeront.

Alain LE GUELT s'est rapproché de Jacques FLATIN et lui a expliqué qu'il n'y avait pas concurrence entre les deux associations et qu'il était envisageable d'organiser des manifestations ensemble et œuvrer dans le même sens en ce qui concerne les améliorations nécessaires au niveau de la zone nautique et de l'embarcadère.

L'ordre du jour étant épuisé la Président remercie l'Assemblée et invite les participants au verre de l'amitié et au repas qui s'en suivra.

LE SECRETAIRE DANIEL JUS

LE PRESIDENT JACQUES FLATIN